

Assemblée Générale

Mardi 14 Mai 2019



Année 2018

Salle Isabelle Autissier – Vill'Ages

Sommaire

✓ Rapport moral	Page 2
✓ Projet Social 2019-2022	Page 4
✓ Rapport d'activité	Page 6
I - Administratif	Page 6
II - Enfance	
Vers un centre de loisirs émancipateur	Page 10
Le Plan Mercredi	Page 11
Les anniversaires	Page 11
L'été 2018	Page 12
Rencontres Crèche et Rampe	Page 12
Le Mini camp	Page 13
Les activités enfance	Page 13
III – Adultes – Familles - Initiatives d'Habitants	Page 14
1. Les « portes d'entrées » du Centre Social « Villages d'Aunis »	Page 14
La petite pause	
Les animations de quartiers	
La zone de gratuité	
2. Les Echanges de savoirs	Page 15
Informatique	
Cuisine	
Loisirs créatifs	
3. Les Ateliers	Page 16
Anglais, Mémoire, Yoga, Tai Ji Qi Gong	
Gym santé, Zumba, Gym d'entretien, randonnées.	
4. Les différents publics du Centre Social	Page 18
✓ Gestion de nos ressources humaines	page 21
✓ Rapport Financier	Page 23
1) Compte de résultat	
Les Charges	
Les Produits	
✓ Bilan comptable	
✓ Composition du Conseil d'Administration	Page 27

Rapport moral

Le temps fort de l'année 2018 est et restera pour 4 ans l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales au projet 2019-2022 que nous avons présenté en fin d'année. Déjà lors de l'évaluation du dernier projet la CAF reconnaissait que les objectifs du projet avaient été atteints. Et elle a été élogieuse sur le contenu d'un projet présenté en novembre et travaillé collectivement sur deux années. Elle a souligné la démarche de l'ensemble de l'équipe administrateurs et salariés de se former au développement du pouvoir d'agir des adultes mais aussi des enfants et en conclusion, elle a précisé que le projet du centre social était conforme aux attendus et répondait aux besoins des habitants du territoire d'intervention.

Il est vrai que, chez les enfants, la réflexion opérée par les animateurs dans le cadre du développement du pouvoir d'agir, a conduit à leur proposer d'être les acteurs de leurs loisirs. Et ça a marché ! L'augmentation exponentielle du nombre d'enfants et surtout l'allongement de leur temps de présence témoigne de leur intérêt nouveau pour des loisirs qu'ils préparent et organisent eux-mêmes. Les animateurs ont suivi une formation et ont adhéré à une démarche innovante et pas toujours rassurante.

Quant aux adultes, ils ont aussi trouvé un sens dans le DPA et le rapport d'activité qui suivra détaillera les projets qu'ils ont contribué à réaliser. De 642 adhésions en 2017 nous sommes passés à 689 en 2018 et l'objectif de 700 en 2020 est tout à fait réalisable. Pour faire face à cette augmentation des effectifs qui se traduit aussi en produits dans le budget, il a fallu composer au mieux avec notre équipe de 34 professionnels. D'abord nous avons dû pallier la démission du responsable du secteur adultes-familles qui a entraîné des mouvements de personnels internes à la structure. Après recrutement ouvert c'est Sandrine qui occupe le poste vacant et Clément celui du secteur enfance. Tous deux diplômés et expérimentés. Autres glissements de postes à responsabilité, Kevin est responsable du secteur de Dompierre et Emmanuel, celui de Sainte-Soulle. Toute cette réorganisation est le fruit en amont de formations préparant à ces nouvelles responsabilités. Si gouverner c'est prévoir, la démarche a été bien menée par l'équipe de direction. Qu'elle en soit félicitée et remerciée.

Puisqu'il est question de l'équipe professionnelle, quelques mots pour rappeler que grâce à l'accompagnement des deux municipalités nous avons pu surmonter la crise de la

suppression sans concertation ni solutions de remplacement des emplois aidés. Certes le financement de 5 CDI représente une augmentation de la charge salariale mais comme vous le constaterez dans le rapport financier, nous sommes toujours dans une situation d'équilibre certes mais fragile aussi. Toutefois nous avons pu réaliser l'investissement mobilier nécessaire dans la nouvelle structure où nous sommes grâce au plan prévisionnel de financement mis en place deux ans auparavant.

Bien que notre installation dans Vill'Agés date de quelques semaines, l'année 2018 aura été celle de la continuité de l'accompagnement de Villages d'Aunis dans l'avancée et la conclusion de ce projet. Nul doute qu'avec un si bel outil de travail notre centre social réponde encore mieux aux attentes des Dompierrois.

Enfin je voudrais rappeler que si Villages d'Aunis occupe une place connue et reconnue par les deux collectivités et leurs élus, c'est grâce à l'investissement de toute l'équipe et grâce aussi à sa gestion par une direction qui sait prévoir, organiser et rassembler. D'ailleurs le plaisir de travailler ensemble se ressent dans la bonne humeur qui règne au sein de l'équipe.

Jean-Pierre Galtier

Président

Projet Social 2019-2022

Durant toute l'année 2018 l'équipe du Centre Social s'est activée autour de la démarche d'évaluation et de construction du nouveau projet Social. Nous avons produit une évaluation qui a été présentée à nos partenaires le jeudi 05 Avril 2018. Ce fut une véritable aventure collective pour nombreux salariés et bénévoles ainsi qu'une prise de conscience de l'existence et de la nécessité d'un Projet Social. Suite à cette évaluation, nous avons construit collectivement un nouveau Projet Social que nous avons présenté devant tous nos partenaires le mardi 30 octobre 2018.

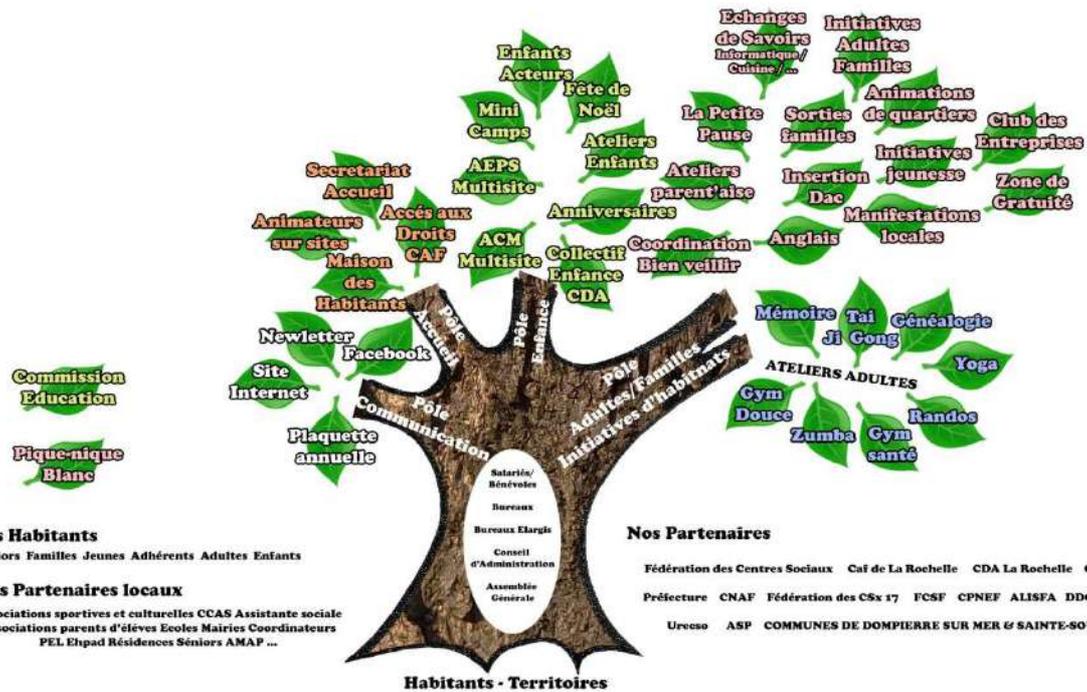


Documents à télécharger sur le site internet du Centre Social <http://villagesdaunis.centres-sociaux.fr>

Il s'agit pour nous de construire et de faire valider les grandes orientations politiques et stratégiques au regard de notre précédente évaluation et de l'évolution de nos territoires. Notre Projet Social dans son écrit mais aussi dans sa démarche d'évaluation et de construction est une référence en matière d'action collective. Chacun a eu la parole et chaque parole a eu une traduction dans nos écrits.

C'est en cela que notre Projet Social donne du sens à nos actes, ainsi qu'aux actions et projets au service des habitants de nos territoires. **Le projet social est un projet de société.**

Nous utilisons quatre principaux outils d'évaluations : L'arbre des projets, les trois maisons des Centres Sociaux, la grille d'analyse du partenariat et l'échelle de la participation (création 2018).



Les Habitants

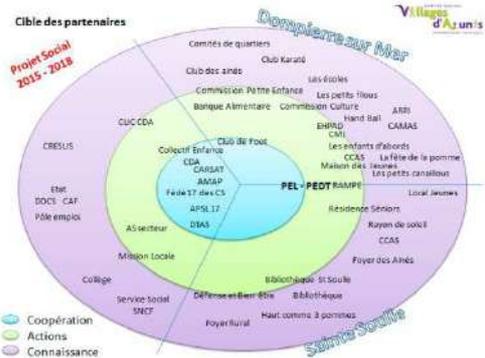
Séniors Familles Jeunes Adhérents Adultes Enfants

Nos Partenaires locaux

Associations sportives et culturelles CCAS Assistante sociale Associations parents d'élèves Ecoles Mairies Coordinateurs PEL Elhad Résidences Séniors AMAP ...

Nos Partenaires

Fédération des Centres Sociaux Caf de La Rochelle CDA La Rochelle Carsat CO Préfecture CNAF Fédération des CSx 17 FCSF CPNEF ALISFA DDCS CNAV Ureco ASP COMMUNES DE DOMPIERRE SUR MER & SAINTE-SOULLE



Outil d'évaluation

Echelle de la participation

Activité/action/projet:

Date de la rencontre :
Présents :

Niveaux	Qualification	Définition	Positionnement du groupe	Commentaires
Niveau 1	Manipulation	Action d'orienter la conduite d'un groupe dans le sens qu'on desire et sans qu'ils s'en rendent compte.		
Niveau 2	Education Formelle	Groupe plus ou moins passifs à qui on fournit des informations pouvant être partiales et partielles.		
Niveau 3	Information	Le groupe est informé sur ce qui va se produire, sur ce qui est entrain de se produire et ce qui s'est déjà produit		
Niveau 4	Consultation	Le groupe a la parole mais n'a aucun pouvoir dans sa prise en compte de leur point de vue.		
Niveau 5	Implication	Les opinions du groupe ont quelques influences mais ce sont encore les animateurs qui prennent les décisions.		
Niveau 6	Partenariat	Le groupe peut commencer à négocier avec les animateurs, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle.		
Niveau 7	Délégation de Partenariat	Délégation partielle des décisions (pouvoirs).		
Niveau 8	Contrôles des citoyens	Délégation totale dans la prise de décision et de l'action.		

La production collective et partagée des différents groupes de travail, suite aux grandes orientations de l'évaluation, nous a permis de définir trois grandes orientations qui deviennent avec évidence les axes forts de développements de l'Association Villages d'Aunis

Ce travail de synthèse représente le cœur du nouveau projet social de l'association Villages d'Aunis Centre Social. Il devient la référence pour les quatre prochaines années en termes de développement et nous servira de guide pour le travail d'évaluation inhérent à la conduite de projet...

Une Utopie réaliste:

Avoir une réelle possibilité d'agir pour un monde meilleur, pour soi, son village et la vie citoyenne.

Une finalité: Accompagner le développement du pouvoir d'agir des enfants, des jeunes et des adultes.

Objectif :

Permettre aux habitants (enfants, jeunes, adultes et familles) de devenir auteurs et **acteurs de la vie associative** du centre social.

Objectif :

Le Centre Social à la rencontre de nouvelles personnes et de nouveaux partenaires.

Objectif :

Poursuivre les actions existantes en favorisant **une participation engagée des habitants** (accompagner: le pouvoir d'agir , les initiatives citoyennes, l'autogestion, la création d'associations...).

Pour suivre collectivement ce projet social tout au long des quatre prochaines années, nous nous proposons deux fois par ans des temps d'évaluations réunissant administrateurs et salariés.

Rapport d'activités

I - Administratif

Une équipe qui se modernise

L'équipe accueille les habitants pour la dernière année dans le préfabriqué ! En 2019 les bureaux intégreront le centre intergénérationnel situé à côté du gymnase du collège.

Nous fonctionnons avec 4 salariés :

- Catherine, à temps plein elle est responsable du pôle accueil et administration,
- Coralie qui est en contrat avenir en animation. Elle vient en appui sur l'accueil le matin, elle assure également l'accueil périscolaire à Usseau le matin
- Cécile : elle assure l'accueil l'après-midi et participe à la validation des présences des enfants sur les tablettes en accueil périscolaire.
- Magalie, animatrice en accueil périscolaire à Dompierre le matin vient travailler sur le logiciel Noé une à deux matinées par semaine. Elle se perfectionne en participant à une formation Aiga.

Avec l'arrivée au service comptabilité de Céline et dans un souci d'efficacité et de meilleure gestion, Catherine effectue l'aide comptabilité au travers du transfert en comptabilité des écritures enregistrées sur Noé (règlements, factures). Les chèques sont également traités par une remise en banque informatisée.

Nous avons en perspective la fermeture du site d'inscription et l'ouverture du « portail famille » pour décembre. L'équipe administrative et d'animation s'est formée à ce nouveau logiciel qui a été travaillé suite à des demandes de besoin de familles : pouvoir effectuer des annulations, visibilité du montant à régler, visualisation des jours réservés... Cet outil permettra d'intégrer directement les réservations dans Noé sans qu'il y ait de manipulation de la part du secrétariat.

- Site d'informations générales <http://villagesdaunis.centres-sociaux.fr>



Nouveau site d'inscription « portail familles »



- Une page facebook « Association Villages d'Aunis Centre social »



II - Enfance

Le secteur enfance intègre les Accueils Educatifs Périscolaire (AEPS) en période scolaire et les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) lors de vacances.

Nous gérons quatre accueils périscolaires :

- Dompierre sur Mer : L'arche de Noé jusqu'en Avril 2019 (aujourd'hui La Kaban'Animée),
- Sainte Soulle : Loisirs d'Aunis,
- Usseau,
- Les Grandes Rivières.

Et des Accueils de loisirs (mercredis et vacances) :

- L'Arche de Noé (jusqu'en avril 2019) et La Kaban'Animée (à parti du 15 avril 2019)
- Loisirs d'Aunis (depuis 2013)

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans avant et après l'école durant les périodes scolaires et pendant les petites et grandes vacances.

Le projet pédagogique a été construit en équipe complète et donne l'orientation et les moyens que les animateurs souhaitent mettre en place avec les enfants.

Suivant l'accueil, les moyens et outils pour arriver aux objectifs du projet peuvent différer.

Dans le projet que l'équipe d'animation a souhaité porter, l'animateur n'est plus la force de proposition et l'animateur de toutes les activités ; il est, dans notre idéal, un accompagnateur de parole, de débat, de projets et d'activités ; que ce soit pour du loisir, le fonctionnement de l'accueil, ou plus encore ...

Pour rappel, plusieurs facteurs ont été déclencheurs dans la remise en question de l'équipe sur le rôle de l'animateur et la place de l'enfant au centre de loisirs.

- 1- Régulièrement en réunion, les animateurs remontaient le manque de motivation des enfants. Il a fallu faire un travail sur soi et se rendre compte que le manque de motivation venait sûrement d'un manque d'intérêt pour l'activité.

« On fait plus facilement ce que l'on a envie de faire plutôt que ce que l'on nous impose ».

- 2- Les enfants ont déjà l'obligation de venir au Centre, alors, si en plus, on leur impose les activités, cela entraîne une double injonction incohérente avec la démarche de « loisirs » propre aux centres de loisirs.
- 3- La démarche du Centre Social qui a pour rôle d'accompagner les habitants à devenir acteur et auteur de la vie associative du Centre Social : et pourquoi pas les enfants de leurs temps de loisirs ?

De tous ces constats ont résulté des réflexions mettant en exergue des points qui, auparavant, n'avaient pas été approfondis. En effet, souvent dans les projets pédagogiques, était indiqué le désir d'accompagner à l'autonomie et au choix. Mais en face, les moyens que nous mettions en place ne correspondaient pas.

Il est ressorti aussi ce désir d'accompagner l'enfant dans son évolution pour devenir un citoyen empathique, raisonné, capable de prendre des décisions pour lui et pour les autres et muni d'un esprit critique.

Au fur et à mesure des années, nous avons fait évoluer nos pratiques et aujourd'hui, les familles ne trouveront plus de programmes d'activités tout fait.

La place est donnée aux enfants en partant de leurs envies de thèmes et d'activités tout en intégrant des grands jeux et outils par les animateurs.

Aujourd'hui les enfants deviennent de plus en plus forces de propositions et choisissent pour eux et le groupe. Sont aussi mis en place des temps de parole animés par des animateurs. Ces temps permettent d'aborder des sujets d'actualité qui touchent les enfants mais aussi des sujets de « philosophie » tels que l'amour ou l'amitié, et ce, dès 3 ans.

Pour l'équipe, accompagner les enfants à s'exprimer sur ce qu'ils pensent, creuser, chercher, émettre un avis, écouter l'autre est cruciale pour la construction de l'enfant dans son autonomie et son sens critique.

Les animateurs travaillent sur un sujet en lien avec l'enfance et la participation une fois par mois. Nous pourrions ainsi citer les exemples de travaux collectifs suivant :

- **Ecouter pour que les enfants parlent, parler pour que les enfants écoutent** : parler et écouter autrement pour changer la relation avec l'enfant
- **Animer un temps d'expression avec les enfants** : il ne suffit pas de s'asseoir et de demander comment ça va aux enfants. Ce temps doit être construit et avoir un objectif.
- **Le centre de loisirs de demain** : que veut l'équipe d'animation pour le futur avec les enfants ? (fonctionnement, place de chacun, posture de l'animateur, ...)
- **Neuroscience et bienveillance** : comprendre le fonctionnement du cerveau de l'enfant afin de faire évoluer les interactions

Le chemin n'est pas terminé, d'autres temps auront lieu à l'avenir et ce, avec les enfants aussi afin de construire avec eux, le centre de demain.

Vers un Centre de Loisirs Emancipateur

En novembre 2018, nous accueillons deux formateurs ayant participé à l'expérimentation de Châtelleraut : « Vers un Centre de Loisirs émancipateur ».

Ce groupe a préparé et animé une expérimentation de Centre de Loisirs participatif avec la fédération des Centre Sociaux 86 et avec l'aide de Jérôme Guillet et la participation de notre directeur, Jacques Rodde.

Aujourd'hui, ils transmettent leurs acquis aux Centre de Loisirs intéressés.

Ces deux jours ont permis aux animateurs de partager leurs inquiétudes et d'échanger avec les formateurs sur le vécu de chacun. L'équipe en est ressortie plus forte et soudée et pleine d'envie pour travailler avec les enfants la question de la participation au sein des accueils de loisirs.

Année 2018 :

Le plan mercredi

En novembre 2018, le Centre Social intègre le dispositif de l'état permettant de passer des TAP (temps d'activités périscolaire) au PM (les plans mercredis)

Le Centre Social choisi de garder sa démarche en faisant choisir les activités aux enfants dans les thématiques suivantes :

- développement durable
- Découvertes sportives
- activités artistiques et culturelles.

Ainsi, les enfants ont pu, depuis novembre, être reporter et écrire leur journal, cuisiner, découvrir des activités sportives d'autres pays, travailler autour des questions d'environnement avec des débats vidéo ou réaliser de l'affichage pour sensibiliser, ou encore danser ou faire des jeux de motricité.

Ces multiples activités sont construites avec leurs idées et leurs envies. Elles sont accompagnées par les animateurs qui travaillent aux moyens et fonctionnement à mettre en place avec eux pour faciliter l'expression.

Les anniversaires

Depuis maintenant 3 ans, le Centre Social propose l'animation des anniversaires d'enfants. Quasiment chaque mercredi en 2018, les accueils de loisirs ont accueilli de 8 à 12 enfants venus fêter un anniversaire.

L'équipe d'animation propose plusieurs thématiques qui doivent toujours être modifiées car les enfants reviennent souvent pour l'anniversaire d'un autre copain ou pour le leur.

Les animateurs proposent trois grands thèmes :

- Koh Lanta
- Enquête policière (revisitée régulièrement suivant les enfants présents)
- Chasse au trésor (revisitée régulièrement suivant les enfants présents)

Nous avons toujours plus de demandes et voyons régulièrement les deux structures prisent d'assaut par les anniversaires les mercredis.

L'été 2018

L'équipe d'animation a construit l'été 2018 en se basant sur les terrains d'aventure des années 70. Ces lieux étaient un formidable lieu de développement de compétences et de liberté pour les enfants et jeunes qui l'utilisaient.

Ainsi, les enfants avaient à leur disposition du matériel de bricolage, des planches, des palettes, et étaient accompagnés à construire leur village d'été.

Nous avons pu voir pousser plusieurs constructions d'enfants :

- des balançoires en corde et tissus
- une balancelle
- des cabanes dont une dans un arbre
- un restaurant qui a servi de buffet pour le goûter

Et tout ceci fait par les enfants avec l'aide d'animateurs.

L'équipe avait mis en place des outils et moyens pour que les enfants puissent bricoler en toute sécurité. Il y eut ainsi un permis à point qui s'obtenait après une « formation » encadrée par un animateur.

Les enfants avaient aussi à leur disposition une malle de jeux extérieurs ou encore des cartons pour faire des constructions intérieurs.

Comme l'an passé, les enfants ont investi deux fois le canal avec des radeaux qu'ils avaient construits. Il a été plus compliqué cette année de voguer sur le canal en raison de la sécheresse qui avait considérablement fait baisser le niveau de l'eau.

Durant ces journées, les enfants se sont essayés à la pêche aux écrevisses avec du foie de porc, à la pêche aux poissons avec des cannes fabriquées maison, à la cueillette de mûres ou encore se sont reposés au soleil les pieds dans l'eau.

Rencontres avec la crèche et le RAMPE (Relais d'Assistantes Maternelles Parents-Enfants)

Des rencontres régulières ont eu lieu sur Dompierre sur mer et Sainte Soulle en 2018. Ces temps sont bénéfiques pour plusieurs raisons :

- découvrir le lieu : les futurs écoliers de maternelle comme leurs parents viennent découvrir la cour et le Centre.

- Rencontrer les animateurs : les plus petits comme leurs parents découvrent aussi les animateurs ce qui permet de se familiariser et de faciliter les relations pour l'avenir
- Rencontrer les copains : les enfants jouent et passent du temps ensemble, ils créent ou perpétuent un lien s'ils se connaissaient avant.

Dans l'année, plusieurs temps forts sont à noter comme la chasse aux œufs à pâques, les passerelles de juin ou encore lors des petites vacances autour d'animations.

Le mini camp

EN 2018, les enfants sont partis au Hameau du Nay en Deux Sèvres pour un camp dont le fil rouge était l'équitation.

Tout a commencé en janvier, lors de la rencontre familles-animateurs qui avait pour objectif de sélectionner des lieux en lien avec les envies des enfants. Au fur et à mesure des

rencontres, le camp s'est construit avec comme activités de l'équitation, de la piscine et des animations autour de la nature.

Les parents ont souhaité mettre en place une tombola afin de financer des activités supplémentaires pour les enfants. Fort de leur succès, ce ne sont pas moins de 450€ qui ont été collectés. Cet argent a servi à financer une sortie en fin de séjour avec restaurant et cinéma popcorn.

Le reste de l'argent sera réinvesti cette année pour le mini camp 2019.

Les activités Enfance

Des intervenants proposent depuis quelques années, des activités spécifiques pour les enfants.

Ainsi, Valérie Plaire anime des cours de Zumba les mercredis soir à la salle F. Rieu.

Bernadette Laurier anime des cours de danse moderne, classique et rythmique, les lundis et mardis avec des enfants à partir de 3 ans. Ces ateliers sont divisés par âges et permettent aux enfants de développer leur motricité et souplesse.

Laurence encadre et accompagne les enfants le soir dans la réalisation de leurs devoirs. Cet accompagnement permet aux enfants d'avoir une personne repère, qui est disponible jusqu'au départ des enfants, et qui échange avec les parents sur les difficultés que l'enfant peut rencontrer.

III - Adultes-Familles-Initiatives d'Habitants

Le Centre Social « Villages d'Aunis » est un acteur du développement social local des communes de Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle. Notre principal outil est l'émergence et l'accompagnement des initiatives d'habitants, afin de construire et développer du lien social et de la solidarité.

1 - Les « portes d'entrées » du Centre Social « Villages d'Aunis »

Bien plus qu'un simple espace, le Centre Social « Villages d'Aunis » se veut être un lieu où les horizons se croisent, les idées se mélangent et les projets prennent vie. Dans ce lieu d'animation de la vie locale, les personnes viennent pour se rencontrer, discuter et partager. « LA RENCONTRE » est favorisée par différentes actions. Ainsi, pour tous les adhérents du centre social, la première rencontre s'effectue par différentes « portes d'entrées ». Suite à cette première rencontre, les adhérents effectuent des parcours qui varient selon leurs envies et leurs centres d'intérêt. Cette première rencontre est capitale puisqu'elle va conditionner le parcours de tout à chacun dans le centre.

Nos principales portes d'entrée sont :

La Petite Pause

La Petite Pause est un temps d'accueil privilégié pour tous les habitants le mercredi de 10h à 12h. La Petite Pause propose, à qui le souhaite, de se retrouver dans un lieu convivial autour d'un thé, d'un café. Ce moment passé à la Maison Des Habitants permet ainsi de s'informer sur les activités proposées, d'avoir un accès à internet ou encore de se faire aider pour la rédaction de son CV.

Les animations de quartiers

L'un des objectifs des animations de quartier était d'entrer en contact avec les habitants mais également de faire connaître le Centre Social « Villages d'Aunis » comme un acteur en capacité d'accompagner les projets et les initiatives d'habitants. Le souhait de l'équipe a donc été d'aller les rencontrer sur leur lieu de vie. Afin d'être au plus près des habitants, nous multiplions les rencontres sur les territoires. Nous privilégions ainsi des temps de présence sur les quartiers et les hameaux du territoire au travers d'animations et de temps de discussions avec les habitants. Ces animations se déroulent principalement en période estivale (de Mai à Octobre) à raison d'un quartier par quinzaine sur deux quartiers du territoire (un sur Sainte-Soulle et un sur Dompierre sur mer).

La zone de gratuité

C'est en 2014, à l'occasion du marché de Noël organisé par la municipalité de Dompierre sur Mer, que le Centre Social s'est associé au Conseil Municipal des Jeunes pour mettre en place une zone de gratuité dans un esprit de Noël solidaire. En ce qui concerne la zone de gratuité du Centre Social, il s'agit d'un espace où chacun peut prendre ou donner des affaires pour les enfants de 0 à 16 ans. Cette action a évolué et est aujourd'hui ancrée dans le quotidien du Centre Social « Villages d'Aunis ». En effet, cet espace est désormais ouvert le mercredi matin de 9h00 à 12h00 et le premier vendredi soir du mois de 16h00 à 19h00, ce sont quatre habitantes, Dany, Maryline, Micheline et Myriam qui se chargent elles-mêmes de l'accueil du public, mais également du tri des vêtements et de l'organisation de l'espace. Le centre social tient à remercier vivement ces quatre bénévoles.

2 - Les Echanges de savoirs

Les échanges ont pour but de permettre aux personnes de transmettre leurs savoirs et d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque. Ils fonctionnent en réciprocité ouverte. C'est-à-dire qu'il est possible de recevoir un savoir d'une autre personne que celle à qui l'on donne.

Les échanges de savoirs « informatique »

Face à une forte demande des séniors du territoire de bénéficier individuellement d'une formation en informatique, nous avons fait le choix de répondre de manière collective à des besoins individuels.

Nous avons conscience, que l'informatique reste pour beaucoup de séniors l'opportunité de rester en lien avec les membres de leurs familles, l'actualité...C'est pourquoi le Centre Social « Villages d'Aunis » propose des modules où les participants prennent une part plus importante au projet en devenant formateur. L'idée est de former ces personnes qui pourront à leur tour être formatrices bénévoles.

Notre volonté est de pouvoir constituer un groupe d'échanges de savoirs, spécifiques aux seniors et à l'informatique. En effet, les séniors sont les mieux placés pour s'adapter aux demandes d'autres séniors. C'est ainsi que depuis 2017, le lundi matin, un temps appelé « novices en informatique » a vu le jour. Des habitants formés depuis quelques années accompagnent des personnes séniors qui n'ont aucune connaissance en matière d'outils numériques au sein de la Maison Des Habitants. Il y a aussi la possibilité qu'un binôme d'habitants formés se déplace au domicile d'une personne isolée qui souhaite acquérir des connaissances en informatique.

Ainsi des personnes souvent isolées, pour qui le manque de connaissances dans ce domaine se trouvait être un handicap quant à l'accès à leurs droits, ont pu rejoindre cette action mais également rencontrer de nouvelles personnes.

Les échanges de savoirs « cuisine »

Le Centre Social a pu remarquer que la cuisine est un moyen très fédérateur et accompagne donc le groupe « cuisine » vers un développement de nouveaux projets. C'est ainsi que le groupe s'est organisé et a décidé de créer un atelier ouvert à l'ensemble des habitants. Depuis le début de l'année 2017, l'action est devenue mensuelle : les habitants se retrouvent un vendredi par mois autour d'une recette de leur choix (Achat des denrées, cuisine et repas partagé). Ce groupe est autonome, coordonné par une habitante en lien avec la référente.

L'objectif est d'utiliser le support de la cuisine pour permettre de favoriser la création de lien social en permettant à la fois, à des personnes de sortir de chez elles mais également de rencontrer de nouvelles personnes.

Les échanges de savoirs « Loisirs créatifs »

Dans le cadre des échanges de savoirs, l'atelier « Loisirs créatifs » se déroule le jeudi de 15h00 à 18h00. Cet atelier permet de passer un après-midi convivial où chacune apporte son ouvrage (couture, tricot, broderie...). Chaque participante peut apporter son expertise ou venir chercher un conseil.

3 - Les ateliers

À l'heure de la société de consommation, les initiatives d'habitants viennent perturber ce schéma conventionnel. Les initiatives d'habitants peuvent parfois prendre du temps, c'est pourquoi, le Centre Social « Villages d'Aunis », dans le cadre de sa mission d'animation globale en direction de tous les publics, se doit d'être un lieu porteur d'idées. C'est ainsi que sur l'ensemble du territoire de Dompierre-sur-mer et de Sainte-Soulle, le Centre Social propose des ateliers culturels et sportifs en direction des habitants.

Anglais

Anna ROTHERAM, enseignante britannique propose des ateliers d'apprentissage de la langue anglaise sous forme ludique.

Mémoire

Lors de l'atelier « mémoire » qui se déroule une fois par semaine, Hélène GOUPILLEAU propose des jeux ludiques, amusants et stimulants, à faire individuellement ou en groupe, ce qui favorise un moment sympathique d'échanges et de discussions, voire de plaisanteries conviviales.

Généalogie

Une fois par semaine, Hélène GOUPPILLEAU propose un travail collectif et convivial aux passionnés à la recherche de leur filiation.

Yoga

Le yoga est une discipline ayant pour objectif la coordination du corps et de l'esprit, prenant différentes formes selon le lieu où il évolue. Les bénéfices qui peuvent se manifester sont la souplesse et la fermeté des chaînes musculotendineuses, la libération et la décongestion des boîtes articulaires et leurs ligaments, la relaxation et l'oxygénation organique et cellulaire. Au programme de l'atelier « Yoga » : des postures statiques ou dynamiques, seul ou en duo, des exercices respiratoires, l'approche des sons, de l'énergétique, de la méditation, tout est reproductible en tous lieux et à tout moment de notre vie quotidienne.

Tai Ji Qi Gong

Le Tai-Chi Chuan est une gymnastique douce d'origine chinoise qui se pratique avec lenteur. C'est un art inspiré des arts martiaux qui est devenu méditation dynamique. Il induit une relaxation profonde en harmonisant le sang et le Qi. Le Tai-chi développe l'humilité, le silence intérieur, la concentration et la détente. Le Tai-Chi Chuan est une très ancienne méthode de santé et d'équilibre du corps et de l'esprit. Basé sur l'enchaînement continu et fluide de mouvements effectués en décontraction totale, il constitue par excellence « l'Art du Souffle et du Mouvement ». Conformément aux principes de la Médecine Chinoise, il s'agit d'apprendre à maîtriser, développer et faire circuler l'énergie (Chi) dans le corps.

Gym santé

L'objectif de l'atelier « Gym santé » encadré par Claire OSSUNA, est de se remettre au sport pour garder ou retrouver une certaine autonomie. Il s'agit de proposer au travers du sport, le maintien de l'équilibre physique et moral, de vivre en harmonie avec son corps, d'entretenir, de réactiver, de développer, de découvrir des activités physiques diversifiées.

Danse, Country, Danse Irlandaise, jeux collectifs, step, travail d'équilibre et de mémoire, activités à l'extérieur (marche nordique, vélo), stretching, relaxation sont au programme de cet atelier.

Zumba

Le cours de « Zumba fitness » animé par Valérie PLAIRE, est un programme qui se compose de 70% de danse et 30% de fitness. Le cours se compose d'exercices sans contraintes, en mêlant des mouvements de haute ainsi que de basse intensité qui permet aux participants de rester en forme et de garder la ligne, le tout dans un esprit festif. La « Zumba » est un entraînement complet alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité. Un regain d'énergie et un bien-être absolu assurés après chaque session.

Gym d'entretien

Erwan LE CORRE, intervenant diplômé de la discipline, propose chaque mardi soir un entraînement physique dans un esprit certes rigoureux mais néanmoins ludique et convivial.

Randonnées

Un habitant, Didier LECLERCQ, coordonne l'atelier « Randonnée ». Plusieurs choix s'offrent aux habitants, à savoir, la « Petite Balade » du lundi avec un parcours d'environ 4 kilomètres, la « Rando Balade » du mercredi d'environ 6 kilomètres, la « Rando Santé » avec un parcours d'environ 8 à 10 kilomètres et enfin la « Rando » du samedi à partir de 10 kilomètres.

4 - Les différents publics du Centre Social « Villages d'Aunis »

Les Séniors

Le Centre Social « Villages d'Aunis » est un acteur prépondérant du développement territorial social local et ainsi dans le cadre de sa mission globale et transversale, il mène des actions intergénérationnelles.

a. Parcours santé, bien-être et sophrologie pour les séniors

Nous pouvons remarquer que le passage à la retraite, l'avancée en âge sont autant de moments importants de la vie. Nous savons que ce processus de vieillissement fragilise souvent le corps, le psychisme et le mental d'une personne. Prendre soin de soi, avoir une bonne hygiène de vie, c'est important pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête, mais aussi pour ses relations avec les autres.

Afin d'accompagner ce moment de transition importante et synonyme de nombreux changements, la volonté du Centre Social « Villages d'Aunis » a été de proposer un cycle de

10 séances intitulé « parcours santé, bien-être et sophrologie pour les séniors ». Chaque séance est l'occasion pour les séniors d'aborder un thème commun, comme par exemple la gestion du stress, la gestion des émotions, retrouver un bon sommeil... accompagnés d'une professionnelle. De plus, les ateliers de groupe sont également une bonne approche pour ce public. En effet, ils permettent de sortir de l'isolement, de se retrouver, de parler de soi. Il s'agit d'un échange bienveillant entre personnes qui vivent des choses similaires.

b. Code de la route

Il est clair qu'à 30 ans ou à 78 ans, on ne dispose pas des mêmes capacités physiques. Les seniors de 75 ans et plus enregistrent une forte hausse d'accident de la route entraînant des décès. Les conducteurs seniors subissent souvent les conséquences les plus graves lors d'accidents de la circulation. Cette situation s'explique en très grande majorité par la fragilité physique liée au vieillissement naturel d'une personne : acuité plus restreinte, ouïe plus faible, temps de réaction plus long, réflexes au volant plus limités... Plus le nombre d'années s'accumule, plus les capacités physiques et la vigilance d'une personne diminuent. Très souvent, ce phénomène s'accompagne d'une baisse de confiance en soi.

La volonté du Centre Social « Villages d'Aunis » a été de proposer un atelier de sensibilisation à l'évolution de la conduite et du code de la route afin d'accompagner les personnes séniors sur le territoire de Dompierre sur Mer et Sainte-Soulle. Ce temps a été animé par un bénévole.

Les objectifs de cette action étaient :

- Permettre l'actualisation des connaissances sur le code de la route et des pratiques de la conduite chez les personnes séniors
- Favoriser les liens sociaux des habitants retraités
- Préserver l'autonomie des personnes séniors.

Les Familles

Un des objectifs du Centre Social « Villages d'Aunis » est le développement de l'autonomie des personnes et des groupes afin que ceux-ci puissent s'engager dans la conception et la mise en œuvre de projets collectifs.

a. Les Sorties

Ainsi deux sorties « Familles » ont été organisées : une première à la chèvrerie de Dompierre sur Mer et une seconde au festival du jeu à Parthenay.

b. Le Café des parents

L'un des objectifs du Centre Social « Villages d'Aunis » est d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

Nous avons élaboré un questionnaire afin d'identifier les besoins des parents. Il est ressorti de ce questionnaire que ce qui mobilisait les parents était l'envie de se retrouver autour de questions éducatives. C'est ainsi que le « Café des Parents » est né. Les participants ont décidé de créer un groupe de paroles autour du thème de l'éducation bienveillante. Une rencontre a lieu tous les mois.

Le public dit « vulnérable »

La pérennisation des activités déjà en place ainsi que la création de nouvelles, permet de proposer un éventail de plus en plus varié. Ce processus en cours répond donc au double objectif du Centre Social « Villages d'Aunis » qui est à la fois d'accompagner les initiatives d'habitants mais également de soutenir les personnes face aux difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne. Ce dernier objectif commun avec l'un de nos partenaires qui se trouve être le département de Charente-Maritime dans le cadre de la Démarche d'Accompagnement Concerté, nous permet d'entrevoir des perspectives intéressantes de travail partenariales pour les années à venir, le tout dans l'intérêt des habitants de notre territoire.

Gestion de nos ressources Humaines

Depuis 4 ans, nous maintenons le cap de la professionnalisation de l'équipe du Centre social aussi bien en termes de pérennisation des contrats que de formation. C'est ainsi qu'en 2018, deux salariés en CUI/CAE ont vu leur contrat transformés en CDI.

Au 31/12/2018, le Centre social comptait 31 salariés dont 23 Equivalents Temps Plein (voir organigramme).

Focus sur l'équipe du Centre de loisirs :

La responsable du secteur Enfance encadre et anime une équipe de 24 animateurs et responsables de site.

Cette équipe est constituée de 19 salariés en CDI, 2 Contrats d'Avenir, 1 CUI/PEC, 1 contrat de professionnalisation, 1 Contrat d'avenir mutualisé avec le Club de foot DB2S par le biais de la PSL 17.

Une équipe engagée sur la durée mais aussi des animateurs formés ou en cours de formation :

- DUT carrières sociales : 1
- BPJEPS Loisirs Tous Publics : 5
- BAFA ou du CAP Petite enfance : 14
- BAFD : 3
- DEJEPS en cours : 1
- BPJEPS LTP en cours : 1
- CAP Petite enfance en cours : 1

L'équipe et la formation continue :

Pour les salariés, la formation continue a pour but de conforter, d'améliorer ou d'acquérir des connaissances professionnelles en rapport avec notre Projet social et le projet pédagogique du secteur enfance.

Pour cela les salariés participent à des temps de formations « formels » mais nous favorisons aussi les temps d'échanges, de transmissions, d'analyses, d'évaluation tout au long de l'année entre professionnels et entre bénévoles et salariés.

C'est ainsi qu'en 2018, l'équipe de salariés dans sa globalité a pu participer à différents cycles tels que :

- « *les gestes & postures* » pour le personnel d'entretien,

- « *Parler pour que les enfants écoutent et écouter pour que les enfants parlent* » pour une animatrice,
- « *Cloé paie* » pour la comptable
- « *approfondissement Noé* » pour le personnel d'accueil,
- « *Référent familles* » pour le référent de secteur,
- « *Formation à viser émancipatrice* » pour la directrice adjointe,
- « *Aïga Portail familles* » pour 5 salariés,
- « *Vers un centre de loisirs émancipateur* » pour 12 animateurs.

Si la mise en place d'actions de formations n'est pas toujours simple en raison des baisses de financement et de la complexité de la gestion d'équipe que provoquent les départs, nous constatons, aujourd'hui, l'impact de ce processus au bénéfice du Projet social mais aussi du projet pédagogique du secteur enfance. En effet, les animateurs s'approprient de mieux en mieux la démarche et prennent le temps de questionner leur pratique afin de donner du sens à leur action sur la durée.

Un recrutement en interne, suite au départ de Guillaume Castellanos, en la personne de Sandrine Labrunie (qui avait une formation spécifique au métier d'animatrice adulte), nous a permis de poursuivre nos actions sans rupture pour nos adhérents. Nous avons opéré de même façon pour la remplacer sur le secteur enfance avec une montée en responsabilité de Clement qui finit une formation spécifique à ce poste.

Investir dans la formation est pour nous le souci de la gestion des talents individuels au service du collectif.

Rapport Financier

1) Comptes de Résultat

Le centre Social présente un compte de résultat 2018 **excédentaire de 3697€**.

Cette année notre budget a été de **914 056€** (860 702 € en 2017 et 806 746 € en 2016) **pour les charges** et de **917 753€ pour les produits** (897 240 € en 2017 et 842 935 € en 2016), soit un excédent de 3 697€ (36 538 € en 2017 et 36 191 € en 2016). Pour la quatrième année consécutive nous réalisons un exercice financier excédentaire, mais cette année, très proche de l'équilibre.

En effet, si les produits sont en hausse du fait d'une augmentation importante des adhésions et des fréquentations, il faut cependant noter deux baisses importantes de nos produits du fait de l'arrêt des TAP (impact depuis septembre 2018) et de l'aide de l'état concernant les contrats aidés. Cette dernière baisse a heureusement été compensée partiellement par l'aide de nos partenaires (Mairies de Dompierre sur Mer et de Sainte Soulle) mais il reste 10 000 euros à notre charge.

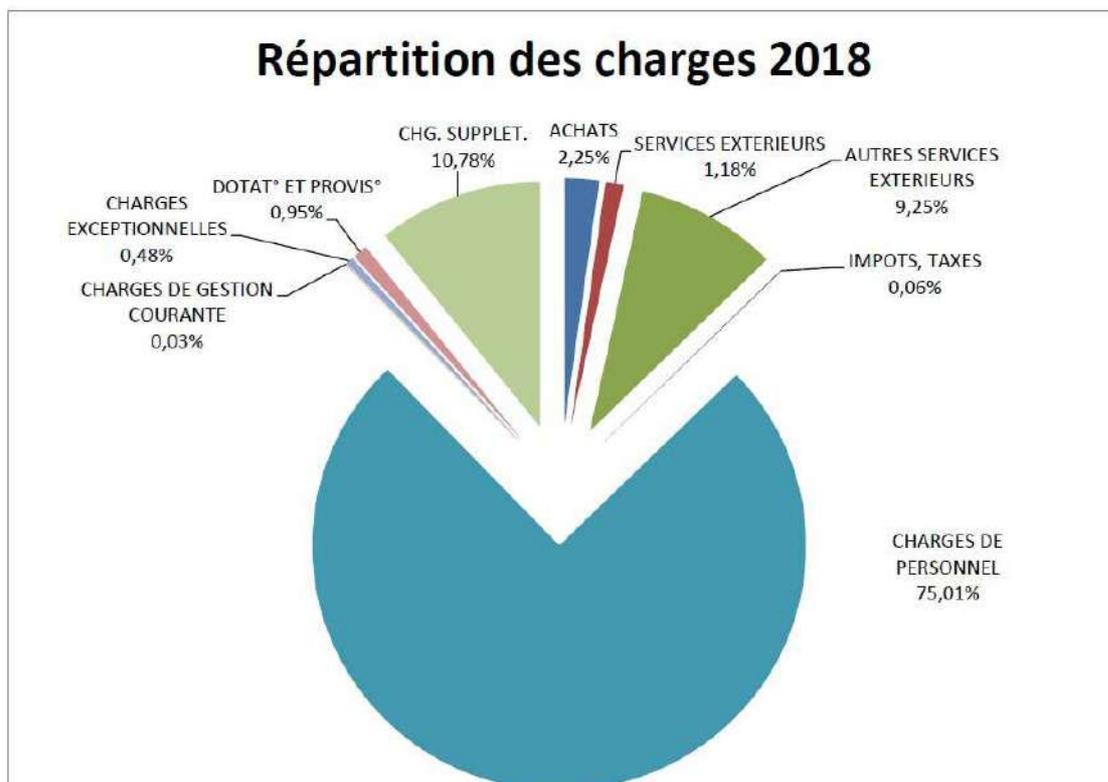
Les participations des habitants (adultes et enfants) sont toujours en nette progression cette année avec une augmentation de 11% (+25 253€). +13.65% en 2017 et +10% en 2016. C'est un très bon critère de la bonne santé de notre association. Avec le déménagement dans nos nouveaux locaux à Dompierre sur Mer, cette progression devrait se poursuivre !

Cette augmentation correspond majoritairement à une augmentation du nombre d'heures d'enfants accueillis sur nos différents sites. Aussi nous avons une augmentation, proportionnelle, des Prestations de Services de nos partenaires qui soutiennent l'action enfance : Communes de Dompierre sur Mer et Sainte Soulle et la CAF.

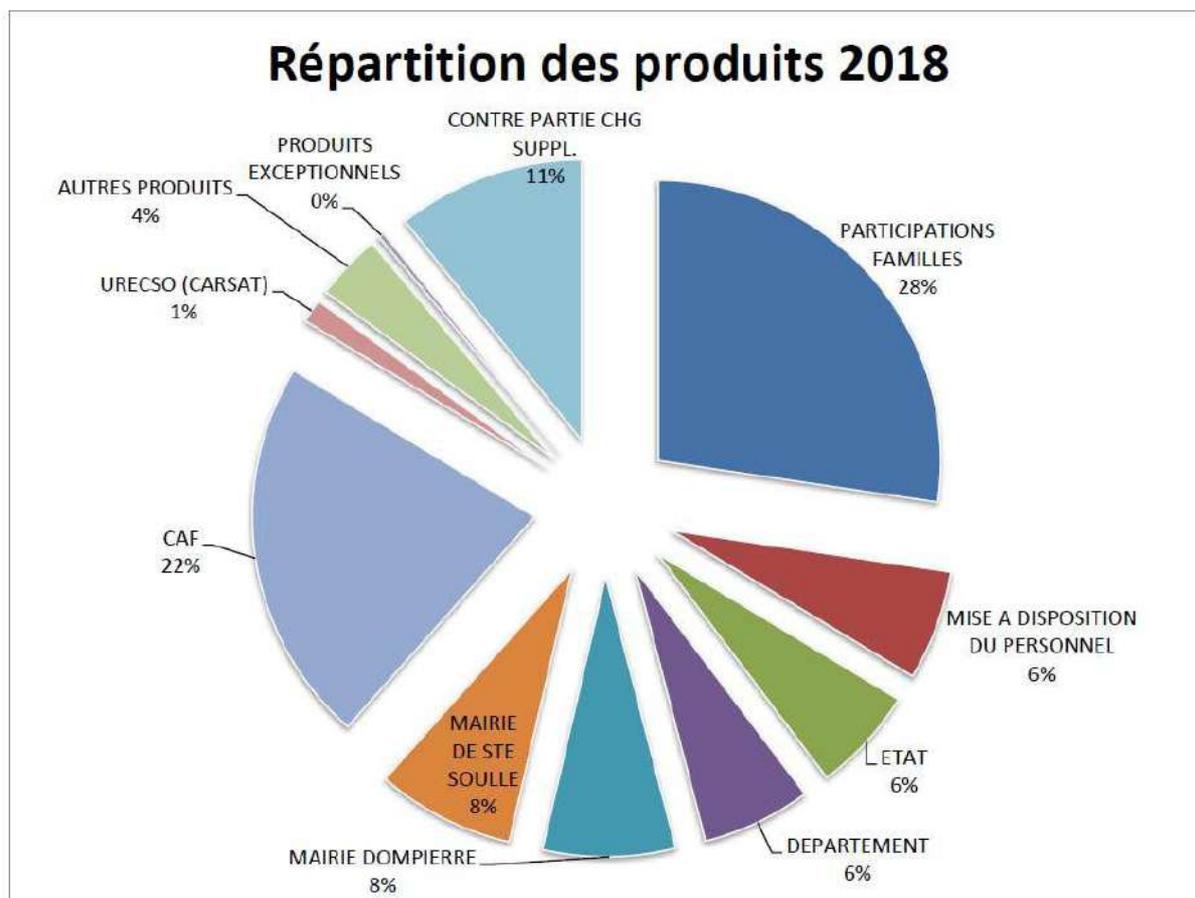
Autres éléments à prendre en compte :

- L'augmentation de la masse salariale s'explique simplement par une augmentation du temps de travail du fait de l'augmentation du temps d'activité (plus d'enfants = plus d'animateurs): CDD pour accroissements d'activité, heures supplémentaires, contrats d'apprentissages et de professionnalisation.

REPARTITION DES CHARGES 2018



REPARTITION DES PRODUITS 2018



Compte de résultat

Sélection période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte	BP 2018	Réel 2018	Réel 2017
606110 EDF/GDF/EAU	4500	3796	3439
606130 CARBURANTS ET LUBRIFIANT	1000	667	812
606300 FOURNITURES ENTRETIEN	700	784	742
606310 PETIT EQUIPEMENT	150	101	636
606350 PET.EQUIP ET FOUR.ACTIVITES	4210	1521	4918
606400 FOURNITURES DE BUREAU	700	1420	3229
606810 ALIMENTATION ET BOISSONS	9840	11961	10108
606830 PRODUITS PHARMACEUTIQUES	290	48	85
606850 FOURNITURES DIVERSES	755	233	914
60 ACHATS	22145	20532	24882
61 SERVICES EXTERIEURS			
612500 REDEV.CREDIT BAIL MOBILIER	2000	2020	1988
613500 LOCATIONS MOBILIERES	600	0	355
613550 LOCAT*MOBILIERE HORS LOCAUX	0	0	396
613551 LOCATION DE VEHICULES	0	0	419
615500 TRAVAUX ENT.REPARAT*/BIENS MOB	0	0	12
615650 MAINTENANCE HORS LOCAUX	3800	5037	3492
616000 PRIME ASSURANCES	3200	3210	3098
618100 DOCUMENTATION GENERALE	600	443	436
618300 DOCUMENTATIONS TECHNIQUES	155	94	108
618500 FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES	50	0	0
618600 FORMATION DES BENEVOLES	460	0	459
61 SERVICES EXTERIEURS	10865	10802	10762
621460 PERS.EXT.A L'ASSOCIATION-ANIMATION	10818	13226	12756
621480 PERS.EXT. A L'ASSOCIATION-ENTRETIEN	0	4218	1977
622600 REMUNERATIONS INTER HONORAIRES	3000	4026	2960
622800 DIVERS FRAIS SUR CESU ET ANCV	250	433	276
623600 PUBLICITE-INFORMATION	50	147	454
623800 DIVERS (POURBOIRES, DONLS...)	0	0	10
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	400	209	160
625150 IND.KM PERSONNEL ANIMAT*	520	531	1165
625160 IND KM BENEVOLES ATELIERS	540	377	413
625600 -700 FRAIS DE MISSION/RECEPTION	1290	2104	1785
625800 FRAIS FONCT*INSTANCE ASSOCIATI	400	285	295
626100 FRAIS POSTAUX	500	324	423
626300 TELECOMMUNICATIONS	4300	4625	4405
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	400	267	242
628100 COTISATIONS	7950	9052	8339
628250 FRAIS DE TRANSPORT/ANIMATION	4030	3369	3555
628251 FRAIS HEBERGEMENT	500	1300	487
628255 FRAIS DE RESTAURATION	16900	17267	14689
628260 ENTREES ACTIVITES - SPECTACLES -VISITES	5260	3180	3620
628290 TRAVAUX REPRODUCT* ET IMPRIMERIE	50	0	119
628291 TX. EXCUTES A L'EXTERIEUR	0	0	18
628600 FRAIS FORMATION DU PERSONNEL	14867	19646	6175
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	72025	84586	64312
635100 IMPOTS DIRECTS	540	547	538
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	540	547	538
631100-633300 TAXES S/SALAIRES - FORM* PROF	31626	24616	21925
641100 SALAIRES APPOIEMENTS BRUTS	468933	503563	479180
641200 CONGES PAYES	0	4059	11844
641400 IND.LICENCIEMENT	0	1154	424
645100-510 CHARGES SOCIALES PATRONALES	122218	142676	136446
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	0	2633	2040
648000 AUTRES CHARG.DU PERSONNEL	4688	6956	6712
63-64 CHARGES DE PERSONNEL	627465	685676	658571
651600 DROIT D'AUTEUR ET DE REPROD.	240	247	323
652000 CHARGES SUP. COMMUNES LOCAUX	91002	56473	53986
652400 CHG SUP.COMMUNE HORS LOCAUX	0	42075	37365
654000 PERTE SUR CREANCES IRRECOUV	0	0	78
658000 CHARGES DIVERSES GEST* COURANTE	0	11	2
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTES	91242	98806	91754
671300 DONS ET LIBERALITES	0	0	0
671800 AUTRES CHARGES DE GESTION	0	200	0
672000 CHARGES SUR EX ANTERIEURS	0	4220	2946
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	4420	2946
681100 DOT AMORT IMMOBILISATIONS	5360	5532	5239
681510 DOT.PROV.DEPART RETRAITE	3346	3154	1698
68 DOTAT. AMORT. ET PROVISIONS	8706	8686	6937
TOTAL DES CHARGES	832988	914056	860702

CHARGES

Compte de résultat

Sélection période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte	BP 2018	Réel 2018	Réel 2017
70 REMUNERATIONS DES SERVICES			
706100 PARTICIPATIONS USAGERS	200836	251172	225919
706110 BONS VACANCES CAF-CDV-MSA	0	0	525
708400 MISE A DISPO. DU PERS.FACTURE	58170	58196	60809
708800 AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNE	3300	2588	4125
REMUNERATIONS DES SERVICES	262306	311957	311379
74 SUBVENT.D'EXPLOITATION			
741300 PRESTATIONS ETAT - FONJEP	7105	7107	7107
741615 ASP-AIDE PME	0	1006	1834
741620 ETAT-CONTRAT ACC.EMPLOI	40277	47324	71886
742100 SUBV.FINALISEE REGION	0	0	0
743100 SUBV.FONCT.DEPARTEMENT	50731	50731	50731
743200 SUBV.DEPARTEMENT FINALISEES	775	6639	525
744100 SUBV.FONCT.COMMUNE DOMPIERRE	24817	28493	22231
744105 SUBV.FONCT.COMMUNE STE SOUL	18614	21444	15181
744500 P.S. COMMUNE STE SOULLE	42450	51320	48863
744510 P.S. COMMUNE DE DOMPIERRE	28660	41278	30785
745100 SUBV.FONCTIONNEMENT CAF	32785	33785	32285
745200 SUBVENT*FINALISEES CAF	750	433	450
746200 PS.CNAF-ANIMATION GLOBALE	66920	66693	65700
746230 P.S. CNAF ACCUEIL TEMPORAIRE	65086	80612	71408
746250 P.S. CNAF ANIMAT*COLL FAMILLE	22380	22313	21980
748100 SUBV.FONCTIONNEMENT AUTRES	53415	13705	14095
SUBVENT.D'EXPLOITATION	454765	472883	455060
75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE			
752000 C.PART.CHG Supplét.Commune LOC	91002	56473	53986
752400 C.PARTIE CHG SUP.HORS LOCAUX	0	42075	37365
752600 CONTRE PARTIE CHG SUP.AUTRE	0	0	0
754000 COLLECTES ET DONS	0	43	0
756000 COTISATIONS	7000	8956	8349
758000 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GEST	1981	0	0
758200 REMB FORMAT*PERSONNEL HORS CAE	12740	12304	21679
758205 CPNEF REMB FORM*	0	0	0
758210 REMB. FORMATION PERSONNEL CAE	0	7199	3766
758800 AUTRES PROD.GEST*CORANTE	0	571	1
AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	112723	127621	125147
76 PRODUITS FINANCIERS			
768000 PRODUITS IMM FINANCIERES	1100	800	1027
PRODUITS FINANCIERS	1100	800	1027
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771600 PRODUITS EX OP GESTION EXERCICE	0	0	195
772000 PRODUITS EXCEP.EX.ANTERIEUR	0	1809	2903
777000 QUOTE PART SUBV.INVEST.	2094	1355	1529
778800 AUTRES PRODUITS EXCEPT.	0	4	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2094	3167	4627
781500 REPRISE PROVISIONS	0	0	0
REPRISE S/AMORT ET PROVISIONS	0	0	0
791100 TRANSFERT CHARGES	0	1326	0
TRANSFERT DE CHARGES	0	1326	0
TOTAL DES PRODUITS	832988	917753	897240

P
R
O
D
U
I
T
S

SYNTHESE			
Produits	832988	917753	897240
Charges	832988	914056	860702
Résultat	0	3697	36538

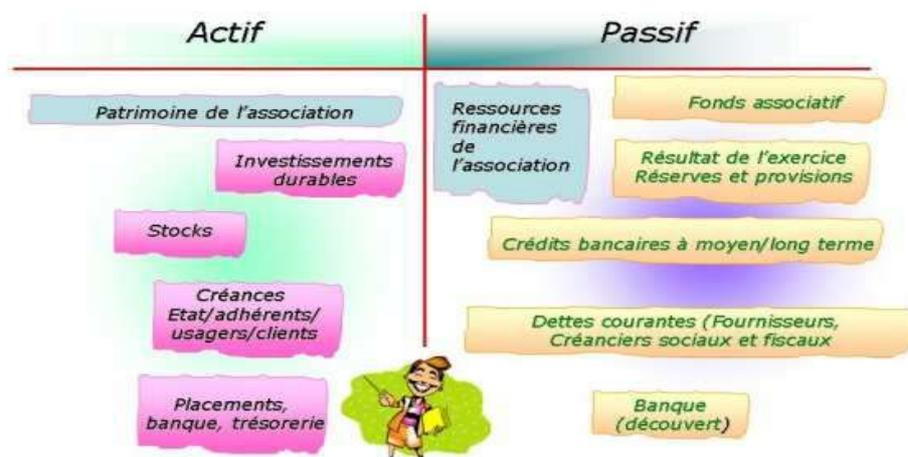
1) Bilan financier et son analyse

BILAN AU 31/12/2018



DESIGNATION	ACTIF				PASSIF			
	BRUT	AMORT	NET 2018	NET 2017	DESIGNATION	2018	2017	
IMMO. INCORPORELLES	21039	19131	1908	772	FONDS PROPRES			
<i>Frais d'acquisition</i>	4437	4437	0	0	Fonds associatifs	84855	84855	
<i>Licences</i>	16602	14694	1908	772	Réserves	131402	94865	
IMMO. CORPORELLES	176300	87215	89085	93199	Report à nouveau	76819	76819	
<i>Terrains</i>	8004	0	8004	8004	Résultat de l'exercice	3697	36538	
<i>Construction sur terrain de l'association</i>	112187	40155	72032	72032	TOTAL FONDS PROPRES	296774	293077	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	56110	47061	9049	13163	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
IMMO. FINANCIERES	96	0	96	96	Subventions d'investissement	903	2258	
<i>Parts sociales</i>	96		96	96	TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	903	2258	
					TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	297678	295335	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	197436	106346	91089	94067	Provisions pour charges	23605	20451	
					TOTAL PROV. RISQUES ET CHARGES	23605	20451	
ACTIF CIRCULANT					AVANCES ET ACOMPTES RECUS	15705	0	
CREANCES	211724		211724	103827	DETTES			
DISPONIBILITES	139202		139202	238225	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17357	15802	
CHARGES CONSTATEES AVANCES	1094		1094	379	Dettes fiscales et sociales	85893	82618	
					Autres dettes	2872	957	
					Produits constatés d'avance	0	21335	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	352020	0	352020	342431	TOTAL DETTES	121827	120712	
TOTAL GENERAL	549456	106346	443110	436498	TOTAL GENERAL	443110	436498	

Bilan d'une association



LE FONDS DE ROULEMENT

C'est l'élément essentiel de l'analyse financière. Il doit représenter l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées. L'équilibre financier est bon, les disponibilités sont suffisantes pour couvrir les dettes.

RATIO D'EQUILIBRE

Il est de 3,53. Il est au-dessus de la norme (>1). Ce ratio mesure la nature du financement, les immobilisations devant être financées pas les capitaux permanents. L'équilibre financier est bien assuré et les immobilisations sont financées par les fonds propres.

La situation de trésorerie reste bonne à 139 202€.

LE RATIO D'AUTONOMIE DE FONCTIONNEMENT

Théoriquement ce ratio doit être supérieur à 3 mois. Le niveau de fonds de roulement dépasse les 3 mois de charges de fonctionnement 3.47 ce qui correspond à une bonne situation financière.

Composition du Conseil d'Administration

ADMINISTRATEURS	SORTANTS 2019
Jean Pierre GALTIER	Jean Pierre GALTIER
Josiane SIRONNEAU	2020
René Jean IMBERT	
Nicolas LOMBARD	2020
Léna PEROIS	2020
Fateha HAMID	Fateha HAMID
Aimé VERRIER	2021
Céline CREPEAU	2021

Nos principaux partenaires :

